DLP 12-6-09010114



Service Régional de l'Alimentation Poitou-Charentes

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



FREDON Poitou-Charentes

S.R.A.L. POITOU – CHARENTES

Bulletin technique n° 16 du 10 juin 2009 (1 page)

Grandes Cultures

BLE : stade laiteux à pâteux

Ravageurs

Une **stagnation** des faibles populations de **pucerons** est notée. Les situations les plus précoces arrivent, ou vont arriver rapidement, au stade limite de sensibilité.

Maintenir la surveillance, surtout en situations tardives et si les conditions climatiques redeviennent plus favorables à ces ravageurs.

TOURNESOL : stade 4 paires de feuilles à E2

Pucerons

La **stabilisation** des populations se confirme ; en parcelles à 3 à 5 paires de feuilles, les pucerons sont présents sur 40 à 60 % des plantes avec un nombre moyen de pucerons très variable mais inférieur à 30 en général.

Le stade limite de sensibilité (E1) est dépassé en situations précoces.

A surveiller en situations plus tardives.

Mildiou

La **prospection** habituelle est prévue à partir de la semaine prochaine. Elle a notamment pour objectifs de détecter l'apparition de **nouvelles races**, de suivre **l'évolution des races**, et de la **résistance** éventuelle au **traitement de semences**. Au niveau national, les résultats de la prospection 2008 montrent que ces évolutions restent d'actualité avec l'émergence de la race 707, la montée en puissance de la race 714 et la détection de « races récentes » (714 et 704) résistantes au méfénoxam en Midi-Pyrénées (voir note commune SPV-CETIOM-INRA, bulletin N° 13 du 20 mai).

A partir du 15, nous sommes intéressés par tout signalement (par fax ou téléphone) de parcelles fortement attaquées, c'est-à-dire avec des **foyers importants ou un pourcentage d'attaque moyen d'au moins 5 %**. Des prélèvements pour analyse sont prévus dans ces cas.

Par ailleurs, il est rappelé que la règlementation (arrêté du 09/11/2005) interdit la culture du tournesol pendant les 3 ans suivant la découverte de la contamination lorsque **plus de 30 % des plantes sont atteintes,** et que les parcelles concernées doivent être signalées obligatoirement par l'exploitant , à la DRAAF/SRAL.

Remarques :

Quelques parcelles avec 5 à 25 % de plantes atteintes ont été dores et déjà signalées en Sud Charente.

Pour nous contacter :

DRAAF/SRAL : ☎ 0549629825 - Fax 0549629826
FREDON : ☎ 0549620964 - Fax 0549627356

Phomopsis

La maturation des périthèces a progressé et un faible nombre de spores a été piégé, des projections plus significatives pourraient avoir lieu en cas de nouveaux passages pluvieux.

Parmi les situations où une protection est envisagée (voir bulletin précédent), on distingue :

- des parcelles au stade E1-E2, l'intervention est à positionner avant les prochains pluies (plus tôt si le stade « limite passage tracteur » est atteint).

- des situations plus tardives où il est trop tôt pour effectuer l'intervention.

MAÏS : stade 6 à 14 feuilles

Sésamie - Pyrale

Pour la **sésamie**, les captures se poursuivent en nombre modéré, elles sont très rares en Vienne.

Les indications relatives aux périodes d'intervention restent valables.

Hors Vienne, les interventions uniques à base de pyréthrinoïdes ont été effectuées la semaine dernière en partie (situations précoces) ; il en est de même de la première intervention (stratégie à 2 passages).

Terminer l'application unique ces prochains jours (jusqu'au 18 en Vienne dans les rares situations concernées).

Le vol de la **pyrale** se poursuit également, il est globalement d'intensité modérée.

Pour les préconisations, voir bulletin précédent.

BLE
Pucerons
Présence faible
A surveiller en situations tardives

MAIS
Sésamie-Pyrale
Poursuite des vols

TOURNESOL
Pucerons
Stagnation des populations
Mildiou
Prospection

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Alimentation
13 Route de la forêt
86580 BIARD
Tél : 05 49 62 98 25
Fax : 05 49 62 98 26

Directrice gérante :
Martine FALLON

Site internet : www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail :sral.draaf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Publication périodique
C.P.P.A.P. n°1664-AD
ISSN n°0294-4693